

ERAG FUU rappelle SACHETS NICOTINES BY FUU



- Noms des modèles ou références concernés : **SACHET NICOTINE FRUITS ROUGES 3MG, 6MG, 12MG/SACHET SACHET NICOTINE TROPICAL 3MG, 6MG, 12MG/SACHET SACHET NICOTINE MENTHE FORTE 3MG, 6MG, 12MG/SACHET**
- Marque : **FUU**
- GTIN 37711634 Lot Tous les lots
- GTIN 37711603 Lot Tous les lots
- GTIN 37711412 Lot Tous les lots
- GTIN 37711641 Lot Tous les lots
- GTIN 37711610 Lot Tous les lots
- GTIN 37711429 Lot Tous les lots
- GTIN 37711658 Lot Tous les lots
- GTIN 37711627 Lot Tous les lots
- GTIN 37711436 Lot Tous les lots
- Conditionnements : **Boîte individuelle**
- Date début/fin de commercialisation : **du 21/10/2022 au 20/12/2024**
- Informations complémentaires : **Tous les sachets nicotinés de la marque FUU, toutes saveurs et taux de nicotine confondus.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Boutiques de vape indépendantes**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Non-conformité des éléments d'étiquetage**
- Risques encourus par le consommateur : **Anomalie d'étiquetage**
- Description complémentaire du risque : **Les étiquettes apposées sur les sachets nicotinés FUU ne mentionnent pas les phrases de risque et ne portent pas de pictogramme de danger tactile.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 31 mars 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0184176094**
- Informations complémentaires publiques : **Les sachets nicotinés FUU présentent un défaut d'étiquetage : - Absence de la mention de danger sur l'étiquette de la boîte ; - Absence de l'indice tactile de danger détectable au toucher sur l'étiquette de la boîte. L'absence de ces deux indicateurs sur l'emballage du produit constitue un motif suffisant de dangerosité justifiant un rappel.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre